

« Le temps Pascal »



Le temps pascal est une période des calendriers liturgiques catholique et orthodoxe qui s'étend du jour de Pâques au dimanche de la Pentecôte. Il dure 50 jours. **Vivons ces 50 jours qui célèbrent d'une manière particulière le fondement de notre foi chrétienne en Église.** Église : ce mot d'origine grecque, désigne l'assemblée du peuple convoqué. Dans le contexte chrétien, l'Église est la communauté convoquée au nom du Christ. Elle est la grande famille des enfants de Dieu. Cette famille est bien vivante et la fête des Pâques que nous venons de célébrer ce 31 mars nous redit la source de sa vie : Jésus Christ, le crucifié est sorti du tombeau, il est ressuscité, il est vivant. Ainsi, l'Église, son Église, est-elle aussi à jamais vivante. C'est pourquoi, nous ne devons pas chercher les signes de sa vie ailleurs qu'en son sein.

Cette Église ne vit pas et ne doit pas vivre au rythme des sondages ni de ce qu'en disent les médias. Elle ne vit même pas de l'attitude de ses membres, mais du seul Christ Jésus. L'Église est là pour annoncer la Bonne Nouvelle du Ressuscité et la rendre vivante pour tous. Elle est chargée de dire qu'en chaque être humain, homme et femme, le plus fort comme le plus faible, le plus digne comme le plus pécheur, Dieu est présent. Par sa présence à travers le monde, l'Église affirme le désir de Dieu de rejoindre tous les hommes pour les aimer et les sauver ; c'est cela sa mission première. Église vivante du Ressuscité que nous formons, que

peut-être nous connaissons mal ou ne comprenons pas très bien, oui cette Église est vivante et servante pour nous, auprès de nous, voire par nous. Par elle, puissions-nous trouver le chemin qui conduit à la Vie, le chemin de l'espérance, le chemin de Dieu.

Bonne fête de Pâques à tous !

Abbé Jean-Urbain NGOMBE MASIKINI

DATES IMPORTANTES

- **6 avril de 9-17h à Natoye** : Retraite pour les Confirmands
- **7 avril** : Journée mondiale de la santé
- Collecte :
- **20-21 avril** : Pastorale diocésaine des Vocations
- **20 avril à partir de 18h30 à Natoye** : Concert de Solidarité avec « Neema Gospel de Bruxelles » (en faveur de la reforestation au Burkina Faso) **participation de 20€ par personne (gratuit pour enfant de moins 12ans)**
- **22 avril** : Journée mondiale de la Terre
- **24 avril à 19h** : réunion de secteur – salle des Scyoux 20 à 5361 SCY – Sujet : création d'une Unité Pastorale

Pour les réservations du concert de solidarité avec le groupe « Neema Gospel de Bruxelles », merci d'effectuer le paiement sur le compte **BE68 0013 1611 8834** au nom de **Guilmot Hélène** en mentionnant votre nom et prénom avec la mention « **Concert Gospel** ».

AGENDA des Messes

Mercredi 03 :

17h00 : NATOYE

Samedi 06 : 2^{ème} Dimanche de Pâques ou de la Divine Miséricorde — Année B

17h00 : ACHET : Jeanine Samson et df. fm Cosse-Samson ; Louis Dujardin

Dimanche 07 :

9h30 : SCHALTIN : Victor Tasiaux, Irma Vannart, Jacques Tasiaux ; Roger Pirson, Marie-Louise Depas, Ghislain Depas et df. fm Depas-Heine

11h00 : NATOYE : Jeanine Eloy ; Irène Cornet, Victor Jottard et df. fm Cornet-Jottard

11h00 : HAMOIS : df. fm Pétry-Hebette

Mercredi 10 :

17h00 : NATOYE

Samedi 13 : 3ème Dimanche de Pâques — Année B

17h00 : ACHET : Agnès et Georges Dumortier

Dimanche 14 :

9h30 : SCY : Camille Warzée et les df. fm Warzée-Tasiaux ; Josiane Braconnier et df. fm

9h30 : SCHALTIN : Elise Monjoie (messe anniv) ; Clara Maréchal (messe anniv), René Adam ; df. fm Kirten-Hébette et leurs enfants Fernand et Dany Kirten, df. fm Gillard-Bodart et leurs enfants

11h00 : NATOYE : Jacques et Sonia Misson ; df. fm Marée-Sacré

11h00 : HAMOIS : Denis Mazuin (messe anniv) ; Luc Jadot

Mercredi 17 :

17h00 : NATOYE

Samedi 20 : 4ème Dimanche de Pâques — Année B

17h00 : ACHET : Oscar Dawance et df. fm Dawance-Leclercq

Dimanche 21 :

9h30 : SCHALTIN : Gabriel et Christian Ysebaert et df. fm Ysebaert-Dorignaux ; Père Joseph Pirson et df. fm Pirson-Desseille ; Auguste Ligot et Joséphine Hottias (messe anniv)

11h00 : NATOYE : Jeanine Eloy

11h00 : HAMOIS : Geneviève et Firmin Warnon

Mercredi 24 :

17h00 : NATOYE

Samedi 27 : 5ème Dimanche de Pâques — Année B

17h00 : ACHET : Adolphe Guiot ; Adolphe Dieudonné, Claire Jacquemin et df. fm

Dimanche 28 :

9h30 : SCY : df. fm Delacroix-Rutsaert ; df. fm Cornet d'Elzius et d'Espiennes

9h30 : SCHALTIN : df. fm Pierlot-Sprimont, Delrée-Sprimont ; Jean Fery, Eugénie Lambert, Anne-Marie Fery et df. fm Fery-Lambert, Pierre Philippe et df. fm Remy-Fery

11h00 : NATOYE : Joseph Legrand, Monique Dufey et df. fm

11h00 : HAMOIS : Rita Grotz-Sierens et les époux Robert et Adolphine Grotz-Culot

Le Temps pascal : 50 jours pour fêter Pâques

Le Temps pascal débute avec le dimanche de Pâques et s'achève cinquante jours plus tard par la célébration de la Pentecôte. Instituée au cours du IIIe siècle, cette période se déploie au cours de huit dimanches consécutifs, et

forme une octave de dimanches, une "semaine des semaines", ainsi que la décrivait saint Basile.

Chaque dimanche de Pâques du Temps pascal forme ainsi un seul et unique jour de fête, le jour de la résurrection du Seigneur ! Saint Irénée disait à ce propos que chacun "a la même portée que le dimanche de Pâques".

Si l'Église nous invite à célébrer la résurrection du Christ sur une période de cinquante jours, c'est pour que le Temps pascal nous aide à approfondir la joie d'être sauvés, et que nous fassions pleinement nôtre la promesse de Jésus : "Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi" (Jean 17, 24).

Ainsi, de Pâques à la Pentecôte, les cinquante jours du Temps pascal célèbrent la présence vivante du Christ ressuscité à nos côtés, dans notre vie et dans notre monde, car, comme nous le dit saint Paul "si le Christ n'est pas ressuscité, votre foi est sans valeur" (1 Corinthiens 15, 17).

La célébration des dimanches de Pâques.

Chaque dimanche de Pâques nous invite à découvrir la présence de Jésus ressuscité et nous fait entrer petit à petit dans le mystère du Christ. Les évangiles, très riches, jalonnent ce parcours et les trois années liturgiques apportent une diversité à ces célébrations.

Dans un premier temps, les évangiles retracent les différentes apparitions du Christ, après sa résurrection. Ainsi, chaque année, nous relisons le récit de la découverte du tombeau vide lors de la Vigile pascale, ainsi que l'aveu de foi du disciple "bien-aimé" dans l'évangile de Jean. Le fameux récit de l'incrédulité de saint Thomas est également lu annuellement.

- Au troisième dimanche de Pâques, les évangiles diffèrent selon l'année liturgique en vigueur : nous lisons soit l'apparition de Jésus à ses disciples sur la route d'Emmaüs (Luc 24, 35-48), soit le récit de la pêche miraculeuse (Jean 21, 1-19), ou encore le récit du repas du Christ avec ses disciples (Luc 24, 41).

Puis, à partir du 4^e dimanche de Pâques, les évangiles apportent une méditation sur la nature du Christ, sur ses commandements et annoncent la Pentecôte :

- au 4^e dimanche, nous lisons le discours de Jésus sur le bon Berger : "Mes brebis écoutent ma voix ; moi, je les connais, et elles me suivent" (Jean 10, 11-18).
- du 5^e au 7^e dimanche, nous lisons des passages de l'évangile de saint Jean, qui rappelle les commandements de Jésus : "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime" (Jean 15, 9-17) et annonce déjà la venue de l'Esprit-Saint : "Je ne vous laisserai pas orphelins, dit le Seigneur, je reviens vers vous, et votre cœur se réjouira" (Jean 14, 18).

- le 8e dimanche est celui de la Pentecôte, nous lisons encore saint Jean qui nous révèle les paroles de Jésus concernant la venue du Paraclet, du Défenseur : "Si vous m'aimez, vous garderez mes commandements. Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Défenseur qui sera pour toujours avec vous" (Jean 14, 15-16 ; 23b-26).

Le Temps pascal : chemin de conversion !

Le Temps pascal est l'occasion de parcourir spirituellement un chemin de conversion en méditant les différentes apparitions du Christ ressuscité, alors qu'il se manifeste progressivement à nous tout au long des huit dimanches de Pâques !

Ces cinquante jours sont en effet un temps de joie et de lumière : d'une part, nous réalisons que la présence de Jésus à nos côtés est bien réelle ; d'autre part, nous sommes déjà dans l'attente d'une effusion de l'Esprit-Saint lors de la Pentecôte. La venue de l'Esprit signe alors la nouvelle alliance de Dieu avec les Hommes et inaugure le temps de l'évangélisation : "Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés." (Matthieu 28, 16-18) !

Et puis, les dernières paroles de Jésus avant son Ascension attestent de sa présence aimante à nos côtés : "Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde" (Matthieu 28, 20).

Fernand Wouters

La vie des saintes – Sainte Catherine de Sienne – 29 avril

Sainte Catherine est l'avant-dernière des vingt-cinq enfants d'une famille de teinturier de Sienne en Italie. Très jeune, Catherine renonce à se marier et fait vœu de chasteté après avoir reçu une vision du Christ reçue à l'âge de 7 ans.

Elle résistera à toutes les tentatives de ses parents pour la faire renoncer à son projet de rentrer dans les ordres et elle prendra l'habit de tertiaire dominicaine vers l'âge de 20 ans.



Dans un premier temps, elle se retirera comme ermite puis après avoir reçu

l'expérience du mariage mystique et reçu les stigmates de la passion, elle deviendra servante dans un hôpital où elle s'immergera dans le travail.

Installée à l'hôpital, elle commencera à prêcher le repentir et la réforme, très vite elle s'avérera être une prédicatrice d'exception. Un groupe de fidèles appelé catherinati, se constitue autour d'elle. Ils portent témoignage de son pouvoir de persuasion et ils l'accompagnent dans ses voyages.

Au fur et à mesure, l'apostolat de **Sainte Catherine de Sienne** se déploie de plus en plus largement. En 1375, cherchant à ramener la paix entre les principautés d'Italie, elle se rend à Avignon et implore le pape Grégoire XI de rentrer à Rome. Il s'y résout mais meurt en 1378, et son successeur Urbain VI se voit aussitôt opposer un rival. Sainte Catherine rédigea un grand nombre de lettres pour appeler à l'obéissance les adversaires du pape, elle deviendra sa conseillère écoutée.

Elle ne verra pas le retour à l'unité de l'Eglise, elle succombera à une attaque dans ses dernières années. Son confesseur Raymond de Capoue rapporte que l'hostie était sa seule nourriture.

Après sa mort, des reliques seront rapportés à Sienne où elles demeurent encore à la basilique Saint Dominique. L'église Sainte Marie sopra Minerva de Rome abrite sa sépulture.

Les récits de **Sainte Catherine de Sienne** dont on conserve plus de 300 lettres révèlent une femme simple mais ardente, usant du même ton sans détours et avec tous ses correspondants.

Elle est devenue la première femme docteur de l'Eglise en 1970.

« **Acte de Foi** » du **Saint Pape Pie VI**

Voici l'Acte de Foi « Je crois sans exception Tout ce que Dieu a révélé et nous a ordonné de croire par la Sainte Église Apostolique Romaine » du Saint Pape Pie VI (1717-1799) né Giannangelo Braschi qui durant ses 24 années de Pontificat va essuyer les persécutions les plus violentes que l'Enfer suscita contre la Sainte Eglise Catholique jusqu'à être fait prisonnier par la triste République Française, en dépit de son grand âge et de sa maladie, emmené à Bologne, puis à Briançon, à Grenoble et finalement à Valence où il meurt le 29 août 1799

« Je crois fermement, qu'il n'y a qu'un Seul Dieu en nature et en essence, mais Trois Personnes Divines, savoir, Dieu le Père, Dieu le Fils, et Dieu le Saint-Esprit ;

que Dieu est un Être infiniment parfait ; qu'Il récompense le bien, et punit le mal ; que Dieu le Fils s'est fait homme, qu'Il a souffert, et est mort pour nous. Que l'âme de l'homme soit immortelle, et que la Grâce de Dieu est nécessaire pour arriver au Salut. Je crois sans exception Tout ce que Dieu a révélé, et nous a ordonné de croire par la Sainte Église Apostolique Romaine. Et je crois Tout ceci, parce que Dieu, qui est la Vérité éternelle et la Sagesse infinie, L'a révélé, et qu'Il ne peut se tromper, ni être trompé ».

Ainsi soit-il.

Prière d'Invocation à Notre Seigneur Jésus-Christ

« Ô Jésus, la Merveille du monde, l'honneur que j'ai de Vous appartenir me donne l'assurance de hausser ma pensée, et porter ma voix jusqu'à Vous pour Vous adorer dans l'État adorable et le Pouvoir admirable que Vous possédez par-dessus toutes les choses créées, dans les excellences révélées, dans la souveraineté suprême et incommunicable à l'ordre des créatures, que Vous avez par la Filiation Divine. Pour tant de signalées Faveurs je m'offre à Vous, je désire que Vous ayez une puissance spéciale sur mon âme, sur ma vie et sur mes actions ; je désire Vous servir par état et condition de mon être, de ma vie intérieure et extérieure. Je Vous prie de me considérer comme un esclave qui s'abandonne à votre Vouloir, qui se livre à tout votre Pouvoir et à tous les effets de votre Grandeur et Souveraineté. Ô Jésus, regardez-moi de Vos yeux favorables, comme une créature abaissée et humiliée au-dessous de vos Grandeurs, qui soumet son entendement à Votre céleste Doctrine, toutes ses pensées à l'obéissance de Vos très pures Vérités, sa volonté pour le rendre esclave de la Vôtre, et son cœur captif de votre Pur Amour, pour n'aimer éternellement que Vous, ce que Vous voulez et rendrez aimable, ce que Vous lui commanderez, et ce que Vous lui inspirerez. Ô Jésus Fils de Dieu unique, et mon Frère par l'adoption que Vous m'avez procurée ; ô Jésus Roi des Anges et de mon cœur ! Ô Jésus Rédempteur de tous les hommes, et de moi son chétif esclave ! Ô Jésus mon Espérance ! Ô Jésus mon Amour ! Ô Jésus mon Tout ! ».

La Prière d'Invocation à Notre Seigneur Jésus-Christ « Ô Jésus, regardez-moi de Vos yeux favorables comme une créature abaissée et humiliée au-dessous de vos Grandeurs » du R. P. Adrien de Maringues.

NOS PEINES

Ont rejoint la maison du Père : Madame Marie-Thérèse DENEIL, épouse de Monsieur Roger FOURNEAUX (Schaltin) ; Madame Jeanne FONDER, veuve de Monsieur Oger FRANCHIMONT (Hamois)

UNE TRANCHE D'HUMOUR

De la difficulté du détachement

Un franciscain se rend chez le coiffeur. La séance achevée, il lui demande combien il lui doit. Le coiffeur lui répond qu'il ne fait jamais payer les religieux. Le lendemain matin, le coiffeur trouve devant sa porte un panier contenant un gros pain tout chaud, cuit au couvent des franciscains de la ville. **Un trappiste** arrive lui aussi dans le même salon de coiffure. Il va aussi pour payer mais le coiffeur lui répond de même qu'il ne fait pas payer les religieux. Le lendemain, il trouve devant sa porte une caisse de canettes de la fameuse bière brassée par les trappistes de la région. Arrive enfin **un jésuite**, même refus du coiffeur de se faire payer. Et le lendemain il trouve devant sa porte une file de jésuites attendant leur tour...

Tweets du Pape François 29-04-2023

Chacun de nous est précieux pour Jésus. Rappelle-toi que personne ne peut prendre ta place dans l'histoire de l'Église et du monde : personne ne peut faire ce que toi seul peux faire. Aidons-nous donc à croire que nous sommes aimés et précieux, faits pour de grandes choses !

Téléphones et adresses utiles :

Abbé Ngombe Masikini Jean-Urbain : 083 21 23 37 ou 0494 15 89 12
jurbainmasikini@yahoo.fr

Abbé Ndaye Kazadi Bruno : 083 69 04 47 ou 0487 34 84 35
bndayekazadi@gmail.com

Mme Guilmot Hélène : Assistante paroissiale : 0456 17 33 62
heleneguilmot1@gmail.com

Mr Fernand Wouters : Laïc : 0484 71 28 59
ferisis@outlook.be

Mme Adèle-Marie Halloy : Tél. : 083 61 10 59 ou GSM : 0474 57 83 06

Notre site : haut-bocq.doyennedeciney.be